



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 07 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : UN LOUP PRÉLEVÉ LE 4 NOVEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE DE SAINT-AGNAN- EN-VERCORS

Un loup en situation d'attaque sur le troupeau bovin d'un éleveur de la commune de Saint-Agnan-en-Vercors a été prélevé dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023, dans le cadre d'un tir de défense simple réalisé par l'éleveur.

Il s'agit du 170ème animal abattu en France depuis le début de l'année (le 12ème en Drôme) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce et fixant un plafond national de 209 spécimens.

Ce tir est intervenu en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup, mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26